



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT N° 312

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement n° 312 sur le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement numéro n° 242 a été adopté le 4 juin 2018 à la réunion du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 5^e jour de juin deux mille dix-huit.

Isabelle Mercier, secrétaire-trésorière adjointe

Isabelle Mercier
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Isabelle Mercier, résidant à St-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le Conseil entre treize heures et seize heures de l'après-midi, le 5^e jour de juin 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce cinquième jour de juin deux mille dix-huit.

Signé : *Isabelle Mercier*
Isabelle Mercier, Secrétaire-trésorière adjointe